

Compte-rendu de la Réunion de Bureau

du mardi 11 mars 2014

Présents : Michel CARRE, Mylène CARRE, Françoise ROSTAIND, Annie TISSIER.

Invitée : Edith ROCHE

La réunion débute à 18h00.

Ordre du jour :

Voyage à Marseille – Visite du MuCEM

Voyage à Marseille – Visite du MuCEM

L'ordre du jour étant le voyage à Marseille, activité co-organisée avec l'Université du Temps Libre et le Comité de Jumelage, Edith ROCHE, membre des trois associations, est naturellement invitée à cette réunion de bureau afin de nous faire part des observations des partenaires et de rapporter aux dites associations le résultat de nos débats.

Prestataire :

Pour avoir une idée des prix pratiqués et mettre en concurrence les prestataires, trois voyagistes ont été démarchés.

Le premier trop cher, le second ne propose pas de voyage sur une journée, reste le troisième, FAURE Tourisme, qui fait une offre à 77,00 € par personne, pour un groupe de 44 à 48 payants.

Programme :

La date retenue, pouvant être compatible avec les trois associations est le **samedi 24 mai**.

Le programme se décompose comme suit :

6h30 : Départ. Lieu de rassemble devant le collège de Vernoux.

11h00 : Visite guidée du MuCEM

13h00 : Déjeuner sur le vieux port

Après-midi : Montée en petit train à Notre-Dame-de-la-Garde (supplément de 8,00 €)
ou après-midi libre

17h30 : Trajet retour. Arrivée vers 20h30 devant le collège

Pour Annie, le temps de visite semble court. Edith nous informe que la visite du musée se fait le matin car il n'y a pas de prise en charge des groupes le samedi après-midi.

Edith se renseigne pour savoir s'il est possible de retourner visiter le musée l'après-midi, avec la même « entrée ».

Tarifs :

Le prix du voyage est variable selon le nombre de participants.

La société FAURE Tourisme propose les prix suivants :

de 31 à 34 payants : 96,00 €

de 35 à 38 payants : 87,00 €

de 39 à 43 payants : 84,00 €

de 44 à 48 payants : 77,00 €

de 49 à 52 payants : 73,00 €

de 53 à 61 payants : 70,00 €

Annie, en bonne trésorière, s'interroge sur les montants demandés par le prestataire et se demande si une organisation privée ne serait pas plus économique.

Après un rapide calcul (autoroute, carburant, entrée du musée, repas, parking, etc ...), sachant les soucis qu'un tel voyage engendre, il s'avère que le tarif est raisonnable.

Le tarif retenu pour lancer le projet est celui de **77,00 €** dans l'espoir de dépasser les 48 payants. Si cela s'avérait, un tarif inférieur pourrait être envisagé.

En dessous de 44 participants, le projet sera abandonné.

A ce tarif s'ajoute la prestation « petit train » pour un **supplément de 8,00 €**. Les participants souhaitant monter à Notre-Dame-de-la-Garde par ce moyen devront le faire connaître lors de l'inscription.

Les inscriptions se feront à l'office de tourisme de Vernoux avec **acompte de 30,00 €** non remboursable.

Michel se charge de la confection d'un tableau d'inscription à remettre à l'Office de Tourisme pour faciliter le travail.

La date limite des inscriptions est fixée au 30 avril 2014.

Publicité :

Pour ouvrir le projet à un grand nombre et assurer un minimum de participants, la publicité se fera au moyen d'affichage et de flyers.

Michel est chargé d'effectuer une ébauche qui sera soumise au membre du bureau.

Assurance :

Annie est chargée de vérifier auprès du Groupama et du voyageur la couverture assurance des participants au voyage.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

La Présidente

Le Secrétaire

Françoise ROSTAIND

Michel CARRE